

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Le onze mars deux mille vingt et un à vingt heure, le Conseil Municipal de Précigné s'est réuni à la Salle des fêtes (petite salle), sous la présidence de M. Jean-François ZALESNY, Maire,
Date de convocation et d'affichage : 2 mars 2021

Etaients présents / absents :

<i>Liste des élus</i>	<i>Présent(e)</i>	<i>Absent(e) + pouvoir</i>
Le Maire : ZALESNY Jean-François	xx	
Les Adjointes : FUMALLE Christiane	xx	
PASQUEREAU Alain	xx	
TALINEAU Marie-Claude	xx	
GAUDIN Joël	xx	
HEROUIN Agnès	xx	
PELIER Nicole	xx	
Les Conseillers délégués : TARDIEU Magaly	xx	
VEILLARD Anthony	xx	
Les Conseillers municipaux :		
DELHOMMEAU Marina	xx	
DESBROSSES Didier	xx	
ESNAULT Madeleine	xx	
FERRANT Patrick	xx	
GUILBERT-ROED Yves	xx	
LEDUC Guillaume	xx	
LE MOAL Céline	xx	
LE SCORNET Cyril		Absent excusé
DE PANAFIEU Arnaud	xx	
PELTIER Thierry	xx	
POUSSIN Virginie	xx	
PROVOST Alexandre	xx	
ROINET Alexa	xx	
SALMON Annie	xx	

Assistaient également : Mme Marie-Noëlle TENDRON, Secrétaire Générale et Amandine PAPIN en formation MACT (Métiers Administratifs dans les Collectivités Territoriales)

Mme Magaly TARDIEU a été élu(e) secrétaire de séance.

Hors séance de Conseil Municipal

20h00 : Restaurant : présentation du projet par les candidats Sylvain GOHIER et Pascaline LEBRETON.

M. Sylvain GOHIER et Mme Pascaline LEBRETON présentent leur projet de création d'un restaurant dans l'ancienne boucherie / charcuterie « Dagonneau ». Ils souhaitent créer un restaurant convivial de type « bistrot » avec 25 repas jours ainsi que des plats à emporter avec une ouverture le week end. L'ouverture est programmée pour le 1^{er} décembre 2021.

Séance de Conseil Municipal

20h30 : séance de Conseil Municipal

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

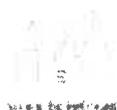
II. DÉMISSION MME V JOUARE – INSTALLATION MME A SALMON

2021-001

M. Le Maire informe que Mme Virginie JOUARE par courrier en date du 29 décembre 2020 a donné sa démission de conseillère municipale suite à son déménagement sur Sablé sur Sarthe.

Mme Annie SALMON, 24^{ème} sur la liste remplace Mme Virginie JOUARE à compter de ce jour.

Mme Annie SALMON souhaite « intégrer » la commission Affaires scolaires / Jeunesse.



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, nomme Mme Annie SALMON membre de la commission communale Affaires scolaires / jeunesse.

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

III. LES CORDELIERS

- Echange Garages
- Acquisition biens
- Validation Avant Projet Définitif (APD)
- Subvention DETR

2021-002

➤ Echange Garages

Les Cordeliers – Rue des Prés (FARIS)

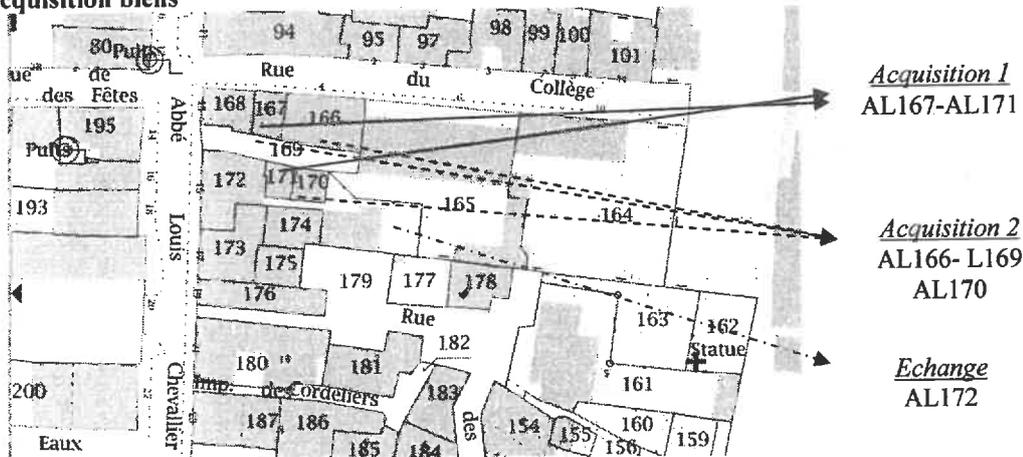


Le Maire expose que dans le cadre du dossier des Cordeliers, il est proposé d'échanger le garage de M. FARIS (réf. AL178) avec les trois garages de la collectivité (réf. AO 20) situés à la Vairie en cours de morcellement. L'évaluation de 12 700 € pour le garage de M. FARIS à échanger avec les trois garages de la collectivité estimé à 12 000 €. La soulte de 700 € correspondant aux frais afférent à cette permutation.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte l'échange.

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer l'acte notarié en l'étude de Maître LEGUIL et tout autre document inhérent au dossier

➤ Acquisition biens



2021-003

Sur le rapport de J GAUDIN, Adjoint et A de PANAFIEU, Conseiller Municipal, le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité, décide :



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

- d'acquérir les biens cadastrés AL 167 et AL 171 à M. Alain GUYET pour la somme de 53 000 € hors frais.
- d'acquérir les biens cadastrés AL 166 - AL 169 et AL170 à M. et Mme MARTEAU pour la somme de 45 000 € hors frais
- d'échanger pour partie le bien cadastré AL172 appartenant à M. et Mme LEPINE avec les terrains cadastrés AL170 et AL 171 pour partie. Les frais seront à la charge de la commune de Précigné.
- Les deux acquisitions et l'échange sont liés, l'abandon de l'un des trois point ci-dessus énuméré engendrerait l'annulation des deux acquisitions et de l'échange.

Le Maire ou son représentant est autorisé à signer l'acte notarié en l'étude de Maître LEGUIL et tout autre document inhérent au dossier

2021-004

➤ Validation Avant Projet Définitif (APD)

Sur le rapport du Maire, le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité, accepte l'APD d'un montant HT de 390 274.44 € HT réparti comme suit :

Lot 12 – VRD	253 533.06 € HT
Lot 13 – Espaces verts et clôtures	16 044.38 € HT
Lot 14 – Démolition et désamiantage	73 705.00 € HT
Démolition du groupe 3B.....	46 992.00 € HT
Total HT	390 274.44 € HT
Total TTC.....	425 129.33 € TTC

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

2021-005

➤ Subvention DETR

Sur le rapport de C FUMALLE, Adjointe, Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, sollicite la subvention DETR 2021 pour le dossier « Des Cordeliers » pour la somme de 390 274.44 € HT.

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

IV. PISCINE – SAISON 2021

2021-006

M. Le Maire expose qu'au vu de la crise sanitaire, il propose deux options pour la saison 2021 de la Piscine :

➤ 1^{ère} option : ouverture normale de juin à août si fin de la crise sanitaire

La piscine ouvre normalement :

- Cours aux enfants des écoles sur le mois de juin
- Ouverture au public en juin, juillet et août

Besoin de 3 personnes :

- 1 maître-nageur à temps complet (juin à août)
- 1 agent pour les paniers et le ménage à temps non complet (juin à août)
- 1 agent caisse à temps non complet (juin à août)

➤ 2^{ème} option : ouverture réglementée de juin à août au vu de la crise sanitaire

La piscine ouvre aux Précignéens pour l'apprentissage, le perfectionnement de la natation et aquagym.

Le Maire propose une tarification :

- cours à hauteur de 30 à 50 % du tarif 2019 soit 110 € pour 10 leçons de 30 minutes
- aquagym 5 € la séance (50 % du tarif régulièrement pratiqué)

Besoin de 1 personne :

- 1 maître-nageur à temps complet (juin à août)

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'ouvrir la piscine pour la saison estivale 2021 selon les deux options proposées ci-dessus selon l'évolution de la crise sanitaire.

Pour la deuxième option les tarifs suivants seront appliqués. Les cours seront à payer à l'inscription :

- cours à 50 € pour 10 leçons de 30 minutes
- aquagym 5 € la séance

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

V. RESSOURCES HUMAINES

- Création postes saisonniers Piscine
- Avancement de grade 2021
- Suppression / Création poste Adjoint Administratif

2021-007

➤ CRÉATION POSTES SAISONNIERS PISCINE (3 POSTES)

C FUMALLE, Adjointe, propose la création de trois postes à la Piscine des Lices pour la période estivale comme suit :

- d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet de juin à août (maître nageur)
- d'Adjoint technique à temps non complet estimé à 60h pour le mois de juin et 90 h pour le mois de juillet et 100h pour le mois d'août (paniers et ménage)
- d'Adjoint technique à temps non complet estimé à 62h pour le mois de juin et 131 h pour le mois de juillet et 126 h pour le mois d'août 2020 (agent caisse)

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide la création des trois postes cités ci-dessus. Le Maire ou son représentant est autorisé à signer tous les documents inhérents au dossier.

2021-008

➤ AVANCEMENT DE GRADE 2021

C FUMALLE, Adjointe, rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

Sous réserve d'avis favorable du Comité Technique,

C FUMALLE, Adjointe, propose à l'assemblée de fixer pour l'année 2021 le ou les taux suivant(s) pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Ratio « promus promouvables » (%)
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	50 %
Agent Spéc Principal Ecoles mat 2 ^{ème} classe	Agent Spéc Principal Ecoles mat 1 ^{ère} classe	0 %
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	100 %

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir la proposition ci-dessus énumérée. Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

2021-009

➤ SUPPRESSION / CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

C FUMALLE, Adjointe, propose au vu des mutations :

- **Poste Agent d'accueil** : de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet 28/35^{ème} et de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet (accueil) à compter du 12 avril 2021
- **Poste Finance** : de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet et de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 11 janvier 2021

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de :

- supprimer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 28h
- supprimer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à 35h
- créer deux postes d'adjoints administratifs à 35h.

Sous réserve d'avis favorable du Comité Technique.

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

VI. POLICE MUNICIPALE : CONVENTION PROCÈS VERBAL ELECTRONIQUE (PVE)

2021-010

Le Maire expose que l'Etat a engagé depuis 2011, le déploiement du Procès-Verbal électronique (PVe) au sein des services de police, de gendarmerie et des services verbalisateurs.

Par ce dispositif, l'agent verbalisateur est doté d'un terminal individuel sur lequel il saisit l'infraction qui est transmise de manière dématérialisée au Centre National de Traitement de Rennes (CNT). L'avis de contravention est ensuite envoyé automatiquement au domicile du titulaire de la carte grise. Les contestations judiciaires sont prises en charge par le CNT, pour transmission par voie informatique aux Officiers du Ministère Public qui ont la charge d'examiner localement les demandes. Il peut aussi être prévu que le contrevenant soit averti de sa verbalisation par l'apposition d'un avis d'information sur son pare-brise.

Cette modernisation des équipements et de la procédure présente de nombreux avantages : une sécurisation accrue, un allègement des tâches administratives, une amélioration des conditions de travail des agents sur le terrain, l'introduction de nouveaux moyens de paiement, ...

La mise en œuvre du PVE implique un conventionnement avec le Préfet agissant au nom et pour le compte de l'ANTAI.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la mise en œuvre du Procès Verbal Electronique. Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

VII. DÉSIGNATION ÉLU RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

2021-011

Le Maire expose que l'Etat sollicite la nomination d'un référent sécurité routière.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, nomme Patrick FERRAND « référent sécurité routière ».

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

VIII. AVIS SUR EXTENSION PÉRIMÈTRE D'ÉPANDAGE FROMAGERIE BEL

2021-012

A VEILLARD, Conseiller Délégué, présente le dossier portant sur l'extension du périmètre d'épandage de la Fromagerie BEL.

Sur le rapport de A VEILLARD, Conseiller Délégué, le Conseil Municipal, après délibération (1 contre), émet un avis favorable à l'extension du périmètre d'épandage de la Fromagerie Bel.

Le Maire ou son représentant est autorisé à tout document inhérent au dossier.

IX. COM COM DU PAYS SABOLIEN : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

2021-013

Sur le rapport du Maire, les élus ont pris acte des différents rapports d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Pays Sabolien comportant :

- Rapport annuel 2019 du Président
- Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers
- Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement collectif
- Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service d'eau potable du SMAEP Sarthe et Loir
- Rapport annuel 2019 sur la qualité et le prix du service d'eau potable du SMAEP de l'Aulnay La Touche
- Rapport annuel 2019 – Commission intercommunale d'accessibilité
- État de réalisation du Programme Local de l'Habitat (PLH) au 31 décembre 2019
- Rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte SMAPAD ("Ouest Park")
- Rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe
- Rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte Sarthe Numérique
- Rapport d'activité 2019 de l'ATESART
- Rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage
- Rapport d'activité 2019 du Syndicat du bassin de la Sarthe

X. ATESART : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

2021-014

Sur le rapport de A de PANAFIEU, Conseiller Municipal, les élus ont pris acte du rapport d'activité 2019 d'ATESART.



MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

XI. DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

néant

XII. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

~~— Restaurant : Composition d'un Jury sur le choix d'un candidat~~

- Enquête publique extension d'un poulailler (15/03/2021 au 16/04/2021)
- Elections cantonale et régionale du 13 et 20 juin 2021

➤ **RESTAURANT : COMPOSITION D'UN JURY SUR LE CHOIX D'UN CANDIDAT**
Retiré de l'ordre du jour

➤ **ECOLE PUBLIQUE : Convention Label Ecole Numérique + réflexion achat tablettes**
Le Maire expose que la collectivité envisage l'acquisition de tablettes numériques pour l'école publique La Voutonne au vu des aides financières. Ces acquisitions seront prévues sur le budget 2021.

➤ **ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION D'UN POULAILLER (15/03/2021 AU 16/04/2021)**
Le Maire informe que l'enquête publique sur l'extension d'un poulailler de poules en plein air aura lieu du 15 mars 2021 au 16 avril 2021.
Le dossier sera consultable en Mairie (salle conseil municipal) à compter du 15 mars 2021 sur les horaires d'ouverture de la Mairie
Le commissaire enquêteur sera présent les 15 mars 2021, 3 avril 2021 et 16 avril 2021.

Le Conseil Municipal devra formuler un avis sur cette demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête publique. Le responsable du projet peut être contacté pour répondre aux questions techniques des élus. Les remarques du Conseil Municipal devront être précises et motivées et son avis ne pourra être pris en considération que s'il est exprimé au plus tard, dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête.

➤ **ELECTIONS CANTONALE ET RÉGIONALE DU 13 ET 20 JUIN 2021**
Les élections cantonale et régionale se déroulant le 13 et 20 juin 2021, les élus devront tenir des permanences sur ces deux jours d'élections.
Un Doodle permettra de s'inscrire pour les permanences.

➤ **BILAN DISPOSITIF ARGENT DE POCHE (DAP) – vacances février 2021**
Le DAP rencontre un vif succès auprès des jeunes. 23 dossiers d'inscription (14 filles et 9 garçons) ont été déposés pour la période des vacances de février 2021. Chaque jeune a pu participer à 3 matinées. Chaque jeune était réparti par petits groupes de 2 ou 3, ce qui a favorisé les échanges et la mise en action.
Les missions réalisées :

- une fresque sur le thème de l'eau sur un des murs de la piscine de 6,50 mètres de long sur 2,50 mètres de haut.
- réhabilitation du mobilier (tables et bancs en bois du site des Lices) aux ateliers municipaux.
- Nettoyage au nettoyeur haute pression de la petite cour intérieure de l'école maternelle.
- Participation à l'entretien du filtre dans le local des machines de la piscine.
- Nettoyage et entretien des locaux de la salle Omnisports.
- Participation au nettoyage du plateau scolaire (classes, cour, salle de motricité, garderie périscolaire...)
- Le vendredi 26 février, par petits groupes, une « Rando-Verte » avec pour objectifs de ramasser les déchets qui se trouvent sur les différents chemins de randonnée de la commune avec des randonneurs issus d'associations locale comme « Génération en Mouvement » mais aussi avec des randonneurs occasionnels.

7 agents municipaux ont encadré les jeunes durant cette période.

Les jeunes ont travaillé de 9h à 12h avec une demi-heure de pause et ont perçu 15 euros par matinée travaillée.

➤ **SUIVI DES DECLARATION D'INTENTION D'ALIENE (DIA)**

numéro	parcelles	adresse
2020-026	AL 099	7 rue du Collège
2020-027	AL 194	16 rue A L Chevallier



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

MAIRIE de PRÉCIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

2020-028	AL 47	5 rue des Bonnes Eaux
2020-029	A151	16 rue des Cormiers
2020-030	AL133	6 rue E Peneaud
2020-031	AI 0127	16 rue des Ceps
2020-032	AM90 – AM91 – AM92	33 rue de Morannes – Le Fouillet
2021-001	AN0012	28 rue de la Trécherie
2021-002	AM21-AM22-AM23-AM25	21 rue de Morannes
2021-003	AI226	20 rue de la Percevaudière
2021-004	AD39-AD40-AD48	18 rue de Morannes
2021-005	AN47-AN48	78 rue A L Chevallier

➤ SUIVI DES EQUIPEMENTS

SUIVI DEVIS / MARCHES			MONTANT			BUDGET			
date	libellé	fournisseurs	HT	TVA	TTC	1	2	3	4
09/01/2021	réseau EP route de Pincé - Parking	DURAND	10 161,00 €	2 032,20 €	12 193,20 €				
08/01/2021	Diagnostic amiante - parking espace des Rivauderie	AUDITAT	620,00 €	124,00 €	744,00 €				
26/02/2021	colombarium	WALLE	3 708,33 €	741,67 €	4 450,00 €				
total	CM mars 2021		14 489,33 €	2 897,87 €	17 387,20 €				

Légende	1:	commune
	2:	restauration scolaire
	3:	production énergie
	4:	ccas

➤ CONSEIL MUNICIPAL : 8 avril 2021

➤ Alexandre PROVOST, conseiller municipal, souligne qu'il manque au moins 2 candélabres pour le cheminement des piétons route de Durtal au niveau du passage pour piétons. Il est prévu une enveloppe budgétaire sur le budget 2021 pour le renouvellement des candélabres.

Le Secrétaire

Le Maire,
Jean-François ZALESNY

La séance est levée à 22 h 30




MAIRIE de PRÉCIGNÉ